
Pierre Jacquemot

L'Afrique des possibles les défis de l'émergence



KARTHALA

Avec le XXI^e siècle, l'Afrique des 49 pays au sud du Sahara est sortie de sa léthargie apparente pour viser à son tour le seuil de l'« émergence » économique. La pauvreté et les inégalités persistent, mais des mutations sociales profondes sont à l'œuvre. La pression démographique est puissante avec la perspective d'en tirer un « dividende ». L'urbanisation rapide corrige l'image d'une Afrique agreste. Les « acteurs du bas » innovent, créent des biens et des services qui répondent aux besoins essentiels. Les femmes déplacent le jeu des contraintes pour évoluer dans un espace plus autonome qu'elles ont conquis résolument. Les technologies numériques, domestiquées, bouleversent les relations et connectent l'Afrique au monde.

Les transformations structurelles qui se sont faites sur une période de deux siècles dans les autres régions du monde, l'Afrique doit les faire à marche forcée en quelques décennies, dans un contexte mondial mouvant, en relevant simultanément le défi inégalé des diverses transitions (démocratique, démographique, épidémiologique, alimentaire, urbaine, écologique). Plutôt que de se situer dans le vain débat entre pessimistes et optimistes, ce livre tente de montrer que l'Afrique possède en réalité le génie de l'hybridation et du mélange des genres. Et avec cet atout, elle pourrait bien inventer le développement durable et inclusif de demain.

Ancien ambassadeur de France (Kenya, Ghana, RD Congo) et chef de mission de coopération (Burkina Faso, Cameroun), ancien directeur du développement du ministère des Affaires étrangères (France) et conseiller du président Abdou Diouf (Sénégal), Pierre Jacquemot est actuellement président du Groupe Initiatives et du GRET-Professionnels du développement solidaire, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris, chercheur associé à l'IRIS et membre du Conseil national du développement et de la solidarité internationale (CNDSI).

KARTHALA sur internet:
www.karthala.com
(paiement sécurisé)

Couverture : Les « leaders », collage mixte de Dikisongele (Kinshasa).

© Éditions Karthala, 2016
ISBN : 978-2-8111-1696-5

Pierre Jacquemot

L'Afrique des possibles

Les défis de l'émergence

**Éditions Karthala
22-24, boulevard Arago
75013 Paris**

DU MÊME AUTEUR

- Le capitalisme d'État algérien*, Paris, éditions Maspero, 1977 (avec Marc Raffinot)
- Économie et sociologie du Tiers-Monde, un guide bibliographique et documentaire*, Paris, L'Harmattan, 1981 (avec Elsa Assidon, Karima Dekhli et Marc Raffinot)
- Le Mali, le paysan et l'État*, Paris, l'Harmattan, 1981 (avec M.C.Cissé, M.N.Traoré, K.Dembélé et Y.G.Kébé)
- Accumulation et développement, dix études sur les économies du Tiers-Monde*, Paris, l'Harmattan, 1985 (avec Marc Raffinot).
- Politiques de change et ajustement en Afrique*, Documentation Française, coll. Etudes et documents, 1989 (avec Elsa Assidon).
- La firme multinationale, une introduction économique*, Paris, Economica, coll. Gestion, 1990.
- La nouvelle politique économique en Afrique noire*, Edicef, Aupelf-Uref, collection «Universités francophones», 1993 (avec Marc Raffinot).
- Le Kenya*, Paris, éd. Le Manuscrit, 2004.
- Économie politique de l'Afrique contemporaine*, Armand Colin, collection U, 2013.
- La responsabilité sociale et environnementale des entreprises françaises en Afrique*, Conseil français des Investisseurs en Afrique, 2013 (avec Ann-Katrin Dolium).
- Chroniques africaines, Kenya, Ghana, RD Congo, 2000-2011*, L'Harmattan, 2015.
- Dictionnaire du développement durable*, Editions Sciences Humaines, 2015.

Sommaire

Introduction	7
1. Les trajectoires économiques : pesanteurs, élans et bifurcations	11
2. Les dividendes de la démographie	29
3. L’Afrique du dedans, droits, obligations et pouvoir	55
4. La gouvernance d’État hybride	69
5. La ville, économie populaire et nouvelles solidarités	97
6. Les paysanneries et le défi alimentaire	133
7. Anthropisation, risques et défis	169
8. Les systèmes éducatifs et de santé en question	191
9. L’entrepreneur, la finance et l’innovation	211
10. Les partenaires et les convoitises	233
11. Intégration et migration	263
12. Les chemins vers l’émergence	291
Bibliographie principale	311

À mon fils, Éric

Introduction

Avec le ^{xxi}^e siècle, l'Afrique subsaharienne offre une nouvelle image. Elle est sortie de sa léthargie apparente et en partie de ses crises permanentes, au point de susciter un engouement de bon aloi et une sincère confiance dans son avenir. Le millénaire voit le sous-continent connaître des taux de croissance économique relativement élevés et soutenus. La pauvreté et les inégalités persistent, mais des transformations sociales profondes sont en œuvre. La pression démographique est puissante avec la perspective d'en tirer un « dividende ». L'urbanisation rapide corrige l'image d'une Afrique agreste. Les femmes déplacent le mur des contraintes pour évoluer dans un espace plus autonome qu'elles ont conquis résolument. Les technologies numériques, domestiquées, bouleversent les relations et connectent l'Afrique au monde. L'initiative entrepreneuriale, sous toutes ses formes, s'affranchissant d'une tutelle bureaucratique et prédatrice, est en passe de devenir le moteur de la transformation. De nouveaux partenaires, des pays émergés ou émergents, courtisent le sous-continent et stimulent l'investissement, les échanges et même l'aide. D'aucuns évoquent une « nouvelle ruée sur l'Afrique » autour des trois convoitises : terres, pétrole et mines. Elle est sortie de la relation postcoloniale pour entrer pleinement dans la mondialisation.

L'Afrique des 49 pays au sud du Sahara n'est donc plus le « sous-continent désespéré ». On est loin de cette perception fausse et affligeante de la région du monde en retard, hors de l'histoire. S'émancipant des pesantes tutelles anciennes, du patronage politique, de la curatelle financière, maîtrisant mieux les paramètres de la décision dans un environnement contraint, connaissant aussi bien les règles de Bretton Woods que les préférences de chaque partenaire, les acteurs de la « seconde indépendance » poussent à un changement de méthode. Le dialogue asymétrique se mue en une négociation paritaire.

Une Afrique ou des Afriques ? Poser la question revient à s'interroger sur la question de savoir quels sont les moteurs, mais aussi les freins des transformations structurelles. Sont-ils identiques ou pluriels ? Tel est le propos de ce livre. La tâche est assurément ardue. L'Afrique se dissimule sous tant de masques qu'il est malaisé de connaître son vrai visage. Il faut creuser profond. *Bazo meka mozindo y'ebale na mosapi* (on ne jauge pas la profondeur du fleuve avec le doigt !), dit un adage congolais.

Certains traits structurels communs façonnent une certaine identité de l'Afrique subsaharienne. En interne, la dynamique démographique, l'extrême jeunesse, la persistance de la pauvreté et de la malnutrition, les défi-

cits énergétiques et hydriques, le dualisme des structures de production, l'hétérogénéité des marchés et le niveau limité de l'accumulation du capital physique, financier et humain, l'hybridation des formes institutionnelles, la vulnérabilité aux chocs climatiques... En externe, des spécialisations souvent appauvrissantes, la dépendance commerciale et technologique, l'émigration interne ou externe devenue un exutoire à la misère et au chômage... L'Afrique subsaharienne est une région à part entière et entièrement à part qui peut, avec précaution, justifier une approche particulière.

Mais sa diversité se révèle avec autant d'évidence que sa singularité. Les disparités sont extrêmes entre la Guinée équatoriale (20 000 dollars de PIB par habitant) et le Burundi (cent fois moins), entre le Cap-Vert (espérance de vie de 75 ans) et la Sierra Leone (50 ans), entre le Gabon (plus de deux téléphones mobiles par habitant) et l'Éthiopie (deux pour dix), entre le Sénégal (vingt internautes pour cent habitants) et la RDC (deux). Les limites de l'exercice consistant à englober l'Afrique dans un même moule sont évidentes.

L'Afrique est plurielle. Tous les acteurs ne sont pas enfermés de la même manière dans le jeu des contraintes de leur système social et insérés de la même manière dans le système mondial. Certains y trouvent ou y conquièrent plus d'autonomie que d'autres. Devant des réalités si peu totalisantes, pour répondre à l'objection de la simplification et de la généralisation, la démarche que nous suggérons tente de mettre en valeur l'hétérogénéité, la complexité et les richesses des pratiques, le caractère multiple et parfois paradoxal des logiques qui président à l'action des acteurs et qui supportent les dispositifs de pouvoir. Pour connaître une réalité si dense et si confuse, tous les moyens d'investigation sont bons.

La méthode qu'adopte l'Afrique – les Afriques – pour « émerger », pour s'adapter aux mutations économiques et sociales et en tirer profit, aiguillonnée par l'esprit de responsabilité requis par *le cours des choses*, l'amène peu à peu à mobiliser l'intelligence collective. Chemin faisant, il est intéressant de noter que d'anciennes thématiques que l'on croyait démodées réapparaissent sur le devant de la scène africaine. Comme celles des politiques de développement rural intégré privilégiant les savoir-faire agroécologiques et les besoins des marchés vivriers urbains et régionaux. Comme celles attachées au développement des infrastructures, notamment de transport et d'énergie, aux puissants effets d'entraînement. Comme celles touchant l'environnement, en particulier l'eau, la biodiversité et la forêt. Comme celle enfin, autre serpent de mer, de l'intégration régionale africaine afin de remédier aux faiblesses structurelles qui accentuent les vulnérabilités économiques. N'est-il pas également frappant de revoir âprement discutée la relation développement-démocratie que l'on croyait avoir bien comprise ? Renouveau des idées, mais permanence des questions.

Les transformations structurelles qui se sont faites sur une période de deux siècles dans les autres régions du monde, l'Afrique doit les faire à

marche forcée, dans un contexte mondial mouvant, en réussissant simultanément le défi inégalé des diverses transitions (démocratique, démographique, épidémiologique, urbaine, écologique). Plutôt que de se situer dans le faux débat entre afro-pessimistes et afro-optimistes, il faut adopter l'approche de l'« observation participante », patiente, non péremptoire, et qui seule permet de comprendre que l'Afrique a le génie de l'hybridation, du mélange des genres, du métissage. Et avec cet atout, elle pourrait bien inventer le développement durable et inclusif de demain.

Ce livre est le résultat de divers enseignements à l'Institut d'études politiques de Paris, à l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS), au Centre d'études économiques, financières et bancaires (CEFEB) de Marseille, à l'Institut Hydro-Québec (environnement, développement, société) à l'Université Laval et à l'Institut international de l'eau et de l'environnement (2iE) de Ouagadougou entre 2011 et 2016. L'auteur remercie les étudiants et les auditeurs de ces enseignements, ainsi que les membres du Gret dont il s'estime redevable.

1

Les trajectoires économiques : pesanteurs, élans et bifurcations

Les analyses sur l'Afrique sont dominées par l'ambivalence, entre « la consternation devant un présent chaotique et par la foi en un futur radieux »¹. Une dialectique du désespoir et de l'euphorie. Il est vrai que deux représentations opposées et pour le moins simplistes, parfois à la limite de la caricature, entrent en conflit.

D'un côté, *l'afro-pessimisme*. Boîte de Pandore, d'où s'échappent nombre de maux dont elle eut à souffrir et dont elle n'a pas fini de pâtir, l'Afrique serait le lieu tragique des trois Parques infernales de la mythologie : les guerres, les épidémies, les famines, avec son cortège de déplacés, de réfugiés et d'affamés. Ce regard désespérant nourrit le lourd registre des thèses accablantes : depuis « l'Afrique mal partie » à « l'Afrique en panne », « l'Afrique des incertitudes », la « Négrologie », « l'Afrique trahie », l'« Africanistan »²... Cette image est assurément conforme à certaines réalités. Plus de 200 millions d'Africains répartis dans 17 pays ne vivent-ils pas dans des pays touchés par des conflits et l'instabilité ? Autrement dit un cinquième de la population d'Afrique subsaharienne ne participe pas à la croissance économique. De surcroît, en dépit de son dynamisme récent, le continent serait globalement en situation de décrochage par rapport au reste du monde. En 1960, le PIB par tête de l'Afrique subsaharienne était égal à 5 % de celui des États-Unis ; il était de 3 % en 2015. En d'autres termes, la dynamique de croissance de l'Afrique n'aurait pas permis de la placer sur une trajectoire de convergence vis-à-vis de la moyenne mondiale et les écarts de développement économique et de niveaux de vie restent très importants.

De l'autre côté, *l'afro-optimisme*. Comme après un coup de balancier extrême, depuis une quinzaine d'années, sortant enfin d'un état léthargique et de la « double décennie perdue » (1980-1990), l'Afrique serait

1. Felwine Sarr, « Comment penser autrement l'avenir de l'Afrique », *Géopolitiques africaine*, n° 55, 3^e trimestre 2015, p.211.

2. Successivement les titres des ouvrages de René Dumont (1962), Jacques Giri (1986), Philippe Hugon *et al.* (1990), Stephen Smith (2003), Gérard Caplan (2009) et Serge Michailof (2015).

Entre Cancer et Capricorne, quatre territoires³

Au sud du Sahara se situe un ensemble de grande envergure par sa superficie (24 271 000 km²) et sa population (près d'un milliard d'habitants soit 12 % de la population mondiale), extrêmement fragmenté et très peu dense (une trentaine d'habitants seulement au km²).

Tout est affaire de perspective. Vue d'ailleurs, l'Afrique subsaharienne est un ensemble homogène ; vue de l'intérieur sa pluralité prévaut. Située à cheval sur l'Équateur – pour les trois-quarts de sa superficie entre les tropiques du Cancer et du Capricorne –, l'Afrique subsaharienne connaît toute la palette des climats tropicaux, tandis qu'à sa frange méridionale, jusqu'au cap de Bonne-Espérance, elle jouit d'un climat tempéré. L'activité humaine y trouve toutes les gammes de la végétation réparties sur quatre « Afriques » agroécologiques. Elles sont relativement symétriques de chaque côté de l'Équateur, allant d'une zone très humide en son centre jusqu'à des zones arides autour des deux grands déserts, le Sahara au nord et le Kalahari au sud.

– *L'Afrique des troupeaux* de la zone saharo-sahélienne et de la Somalie, à la frange du désert aride, avec son élevage nomade et ses pasteurs, sa steppe d'acacias et de baobabs, confrontée aux rigueurs écologiques extrêmes.

– *L'Afrique des greniers et de la houe* avec son système agraire des savanes et sa brousse tigrée, une agriculture lignagère de case, des champs collectifs et des jachères, produisant des céréales (mil, sorgho, maïs), de l'arachide et du coton. Cette Afrique des anciens grands Empires précoloniaux (Ghana, Kanem-Bornou, Mali, Songhai, Mossi) et des royaumes éthiopiens correspond à la zone soudanienne. Son terroir est en lente dégradation du fait des sécheresses récurrentes (pluviosité entre 700 et 1 500 mm par an) et de la pression démographique.

– *L'Afrique des paniers* avec ses forêts denses et humides et leurs confins où les hommes vivent plutôt de cueillette et de productions maraîchères, de légumineuses et de tubercules (manioc, igname, banane plantain) et cultivent aussi pour l'exportation (cacao, café, caoutchouc). Cette Afrique faite de sociétés fragmentées, avec des organisations acéphales, coïncide avec la zone guinéenne, au-dessus de 1 500 mm de pluie sur six mois de l'année.

– *L'Afrique des bananiers et des euphorbes* qui se trouve à l'est et au sud, de fraîche altitude, étalée de part et d'autre de la crête Congo-Nil, avec au cœur les Grands Lacs, densément peuplées dans un habitat atomisé en unités familiales, avec plus haut l'étagement des hautes terres éthiopiennes coupées en deux par la vallée du Rift, et avec ses abondantes précipitations qui autorisent l'association intensive d'agricultures variées et leur cohabitation avec un autre genre de vie fondé sur l'élevage des bovins.

3. Sur les typologies géographiques, voir Sylvie Brunel (*L'Afrique, un continent en réserve de développement*, Éditions Bréal, 2004) et Roland Pourtier (*Afriques noires, héritages et mutations* Hachette supérieure, 3^e édition, 2015).

devenue la nouvelle frontière. On évoque pêle mêle « l'Afrique qui émerge », *Africa is rising*, « L'Afrique: espérance », *Africa Pulse*, « l'Afrique qui bouge », « Afrique, l'envol »⁴. Ce nouveau regard sur le « lion endormi qui enfin s'éveille », celui de la croissance à 5 %, ou plus, celui de l'émergence mais aussi des convoitises, trouve sa base dans l'apparition des classes moyennes poussant – enfin – au développement des marchés intérieurs et dans les atouts que représente pour le demi-siècle à venir le dynamisme de la population. Les investissements étrangers sont en hausse et la dépendance vis-à-vis de l'aide internationale recule. Les réformes de la gouvernance font évoluer le paysage politique. La démocratie, l'exubérance associative, la transparence et la responsabilisation permettent aux citoyens de peser davantage dans les décisions qui affectent leur vie quotidienne. L'euphorie règne: « On la croyait vide, rurale, animiste, pauvre, oubliée du monde. Or cinquante ans après les indépendances, la voilà (...) désormais au centre de nouveaux grands enjeux mondiaux. Bref l'Afrique était « mal partie »; la voilà de retour, à grande vitesse »⁵. Un discours d'auto-persuasion ?

Entre ces deux perceptions si radicalement opposées, qu'en est-il véritablement ?

Les tendances économiques lourdes

Engagées vaille que vaille dans la tourmente de la mondialisation, les économies subsahariennes, depuis la période qui a suivi les Indépendances, présentent un certain nombre de traits et d'évolutions caractéristiques⁶.

Des régimes de croissance à faible productivité

Le modèle traditionnel du changement structurel ne semble pas s'appliquer à la plupart des pays africains. En dépit de la migration vers les villes, la population rurale reste majoritaire et l'agriculture familiale

4. Titres successivement de l'*Observateur de l'OCDE* (2008), de la Banque africaine de développement (2009), de l'*Economist* 2010), de Cheikh Saad Bouh Kamara (2011), de la Banque mondiale (2012), d'*Alternatives internationales* (2013), du *Monde* Hors-série (2015).

5. J.-M. Severino et O. Ray, *Le Temps de l'Afrique*, Odile Jacob, 2010.

6. Il est ici évoqué les indépendances de la fin des années 1950, début 1960 et du début des années 1970 (Angola, Cap Vert, Guinée équatoriale et Mozambique) et non les accessions plus récentes à la pleine souveraineté: Zimbabwe (1980), Namibie (1990), Érythrée (1993), Sud-Soudan (2011), sans oublier la fin du régime de l'apartheid en Afrique du Sud (1994).

constitue toujours le principal secteur dont dépend la survie de la majorité de la population.

L'urbanisation, principalement vers les zones côtières, ne s'est pas accompagnée d'une industrialisation mais d'une explosion de l'informalité tertiaire. En fait, concentré dans quelques enclaves sanctuarisées, le secteur manufacturier a aujourd'hui dans le PIB une part plus faible qu'elle ne l'était en 1980. Seule l'Afrique du Sud a connu une diversification à l'abri de ses protections et sur la base de ses considérables ressources minières à transformer. Ailleurs, les tentatives d'import-substitution, derrière des protections inefficaces, se sont caractérisées par des investissements peu rentables, mal localisés, mal dimensionnés, mal maîtrisés au plan technologique et managérial, n'induisant pas d'effets de liaison, avec une augmentation de la productivité et une diversification des activités, mais en revanche générant des externalités négatives et des charges d'entretien élevées. Les comparaisons intercontinentales sont édifiantes, parfois cruelles. Le PIB *per capita* de la Côte d'Ivoire se situait au début des années 1960 au-dessus de celui de la Thaïlande ; en 2010, il était cinq fois inférieur. Les économies du Cameroun et de la Corée du Sud étaient sensiblement au même niveau de revenu en 1960. Cinquante ans plus tard, ils étaient dans un rapport de 1 à 12. La raison est la lenteur de l'augmentation de la productivité, un des handicaps qui distingue le plus le modèle de croissance africain⁷.

Sur la longue période, la majorité des pays ont connu une croissance lente, mais plus ou moins continue, qui n'a pas exercé l'effet d'entraînement attendu sur l'emploi. En dehors de l'agriculture, le faible dynamisme des secteurs secondaire et tertiaire moderne s'est traduit par la création d'activités dans le secteur informel, qui regroupe entre 70 et 90 % de l'emploi non agricole, ingénieux et tourné vers la satisfaction des besoins de base, mais peu productif et peu rémunérateur. L'indicateur le plus courant est l'indice mondial de compétitivité du Forum économique mondial (FEM). Il classe l'Afrique au dernier rang et la compétitivité recule depuis quelques années, sauf dans certains pays (Maurice, Rwanda, Kenya, Namibie).

Une accumulation rentière

Les pays africains dotés d'abondantes ressources naturelles liées aux industries extractives devraient logiquement jouir d'un avantage dans la course à la réduction de la pauvreté. Pourtant, bon nombre d'entre eux, parce que le prix des matières premières ne cesse de fluctuer, se retrouvent souvent dans une situation pire que celle de pays disposant de moins de

7. M. McMillan, D. Rodrik et I. Verduzco-Gallo, « Globalization, structural change and productivity growth, with an update on Africa », *World Development*, vol.63, 2014, Elsevier, p. 11-32,

ressources. « Pays de rente, pays de pauvres ! » : l'affaiblissement de la gestion macroéconomique et de la gouvernance, qualifié sommairement de « malédiction », est général dans les pays à rente. Pourquoi ? Rien d'inhérent au pétrole ou à des minerais comme le cuivre, l'uranium ou l'or ne prédestine leurs producteurs à des fins malheureuses. Le véritable problème réside dans la manière dont les recettes des industries extractives peuvent modifier les choix, les motivations et les comportements des communautés, des pays et des décideurs. En bref, l'argent change tout, mais il modifie surtout le mode de gouvernance plus que tout autre chose.

Les fuites de capitaux sont de manière récurrente un élément central du problème du financement et de l'endettement des États africains⁸. Le lien est étroit : pour chaque 100 dollars de dette extérieure supplémentaires enregistrés en Afrique, bon an mal an, 50 s'enfuient à l'étranger. Une mécanique infernale : cette fuite aggrave les inégalités et ne profite qu'aux membres de la classe dominante qui transgressent les règles commerciales et douanières ou qui transfèrent illégalement des actifs publics ou privés nationaux. Les sorties correspondantes ont notamment permis de constituer à l'étranger des patrimoines importants, dont la partie « réelle » (immobilière notamment avec les « biens mal acquis ») est souvent mal connue. Ils alimentent aussi les circuits de l'argent sale et de son blanchiment. Plus globalement, si un quart du stock des capitaux enfuis était rapatrié, le ratio investissement/PIB du continent africain dans son ensemble passerait de 19 à 35 %, soit un taux qui serait parmi les plus élevés du monde. Relation de cause à effet, parmi les huit pays ayant connu des fuites de plus d'un milliard par an, cinq se trouvent les derniers du classement du développement humain. Les Objectifs du millénaire (2000-2015) auraient probablement pu être tous atteints, si une fraction significative de ces sommes avait été orientée vers la santé et l'éducation.

Des politiques sous fortes contraintes

Autre caractéristique de l'Afrique subsaharienne, la gouvernance économique est faible. La récurrence des retournements de conjoncture a largement contribué à la vision court-termiste des dirigeants politiques et à l'omnipotence des bailleurs de fonds – la FMI et la Banque mondiale au premier chef –, tuant les expériences de planification volontariste des années 1960-1980 au nom d'un incontournable *ajustement structurel*. Les élites au pouvoir, conciliantes pour préserver à tout prix leurs rentes, ont

8. Le stock cumulé de capitaux ayant fui l'Afrique subsaharienne serait de 854 milliards sur la période 1970-2009 selon *Global Financial Integrity* qui titrait en 2013 : « L'hémorragie illicite des ressources de l'Afrique représente près de quatre fois sa dette extérieure ». On peut par conséquent soutenir, sans crainte d'être démenti, que l'Afrique subsaharienne est globalement une région créancière vis-à-vis du reste du monde. La perte annuelle est de l'ordre de 50 milliards par an, soit le montant de l'aide internationale reçue.

perdu leur marge de manœuvre et abandonné les politiques de modernisation encore embryonnaires. Elles ont subi l'agenda des institutions internationales dont les paradigmes ont évolué autour de thèmes déclinés au gré des circonstances, empruntant de plus en plus au *mainstream* néolibéral. Entre 1960 et 2000, la figure de l'État développeur s'est effacée pour laisser la place à celle de l'État rentier.

L'amer souvenir de l'ajustement

Dans les années 1980-1990, dans nombre d'États dont le budget était entré dans une phase critique, peinant à remplir simplement leurs obligations et faute d'avoir un accès aisé aux marchés financiers pour financer les déficits, peu d'options étaient ouvertes. L'ajustement s'imposa, bon gré mal gré. Pratiquement tous les États furent contraints d'adopter des Programmes d'ajustement structurel (PAS). Et ainsi de renoncer aux politiques étatistes et volontaristes qui avaient prévalu jusqu'alors. Le diagnostic posé par le FMI et la Banque mondiale était toujours imposé sans détours, en référence au modèle du Consensus de Washington. Vécus comme des purges punitives, comme des saignées pour évacuer le trop-plein des dépenses publiques après une crise d'endettement, provoquée par des États suspects de mauvais penchants, qui en avait révélé les excès, les PAS ont laissé un souvenir particulièrement amer. Ils furent pour les classes dominantes une sévère remise en cause du système d'accumulation rentière. L'ajustement impliqua en effet une redistribution des cartes et elle fut ardue à enclencher dans un système social encore fermé et dominé par des élites conservatrices. La thérapie se heurta à de fortes oppositions. Face à la rigueur qu'impliquaient les PAS et face à la crainte de perte de souveraineté qu'ils faisaient naître, les résistances furent fortes et les stratégies d'accommodement, d'évitement ou de contournement nombreuses.

Pour les pauvres ce fut une rude épreuve, péniblement supportée. Le transfert du fardeau de la rigueur se fit au détriment des classes les plus démunies, à l'extrémité de la chaîne sociale, chez ceux qui ne pouvaient adopter des stratégies adaptatives. On rétorquera que ces régressions sociales ne sont pas imputables aux seules mesures d'ajustement. C'est exact. Elles renvoient aux facteurs explicatifs des déséquilibres africains. Mais les mesures des PAS ont gravement accru les disparités sociales, ce qui explique qu'à partir de 1992 la question de la pauvreté fut remise à l'ordre du jour ainsi que l'intérêt qui a suivi en faveur des politiques propauvres.

Au total, l'application des politiques d'ajustement a eu un impact profond mais paradoxal : récessif sur la croissance par contraction de la demande effective, dépressif sur la situation des pauvres, positif sur le rééquilibrage financier.

Une faible capacité à s'extraire de la « trappe à pauvreté »

En apparence, la proportion de la population concernée en Afrique subsaharienne par l'extrême pauvreté a reculé. Le taux de pauvreté est passé de 1990 à 2016, de 57 % à 35 %. Mais la population totale s'étant fortement accrue, le nombre de personnes extrêmement pauvres a sensiblement augmenté. Selon les données les plus optimistes, l'Afrique comptait 340 millions de pauvres en 2016, contre 280 millions en 1990⁹. On retrouve ici l'équation de la pauvreté : moins de pauvre relativement, plus de pauvres absolument !

La capacité des économies africaines à extraire les pauvres de la trappe est faible. La misère reste chronique. Sa réduction en Afrique a été moins importante qu'ailleurs, tant dans les régions enclavées que dans les régions côtières, dans les régions pauvres en ressources naturelles que dans celles riches en hydrocarbures et en minerais, principalement parce que les sources de croissance ne sont pas les secteurs à forte densité de main-d'œuvre, comme l'agriculture ou l'industrie manufacturière.

Tableau 1. *Évolution de l'extrême pauvreté en Afrique subsaharienne (en millions de personnes et en % de la population totale)*

	1981	1990	2002	2008	2012	2016 (est.)
Nombre d'extrêmement pauvres	205	288	390	386	389	340
Part dans la population totale	51 %	57 %	55 %	47 %	43 %	35 %

Source : Banque mondiale, PovcalNet database, 2016. Le seuil de l'extrême pauvreté de la Banque mondiale est passé en 2015 de 1,25 dollar à 1,9 dollar par jour.

La pauvreté a aussi des dimensions non monétaires. L'approche par les « capacités » (Amartya Sen) suggère de prendre en considération au moins quatre dimensions : éducation, santé, prévention contre la violence et liberté de décider. On dispose de plusieurs sources d'information : Demography and Health Surveys (DHS), Afrobarometer, Gallup World Poll, World Value Survey. Elles permettent d'avoir un tableau général. Durant les deux dernières décennies, des améliorations parfois très significatives ont été enregistrées en matière de scolarisation et d'espérance de vie à la naissance (un enfant né en 2016 peut espérer vivre 6,5 ans de plus qu'un enfant né en 2000). Il n'en demeure pas moins que l'Afrique a pris un retard important sur ces deux registres. En 2016, le taux d'alphabétisa-

9. De nombreuses données de cette partie sont extraites de K. Beegle, L. Christiaensen, A. D'Abalé and Isis Gad, *Poverty in a Rising Africa*, Washington, DC, World Bank, 2016.

tion des adultes ne dépassait pas les deux tiers de la population. La malnutrition affectait encore un enfant africain sur trois. En dépit des efforts importants en matière de lutte contre les endémies, contre le paludisme et de prévention et de traitement contre l'épidémie de Sida, l'espérance de vie n'était en moyenne que de 57 ans (contre 71 ans en moyenne dans le monde).

La prégnance des inégalités

Parmi les dix pays les plus inégalitaires au monde, sept sont en Afrique. Mais si on exclut ces sept pays (dont cinq ont moins de cinq millions d'habitants), le portrait n'est pas plus défavorable qu'ailleurs.

La société sud-africaine est de loin la plus inégalitaire du continent avec un rapport de 1 à 44 entre les revenus des 10 % les plus pauvres et des 10 % les plus riches. Vingt ans après l'instauration de la démocratie et la fin de l'apartheid, la pauvreté est une dure réalité pour un quart des Sud-Africains qui n'étaient toujours pas reliés au réseau électrique, et 7 % n'avaient pas accès à l'eau potable¹⁰. À l'extrême opposé, l'Éthiopie apparaît comme l'exemple d'une société où les écarts de revenu entre groupes sociaux sont particulièrement resserrés et où la mobilité scolaire et professionnelle et l'égalité des chances entre les différentes origines sociales sont les meilleures.

Les *coefficients de Gini*¹¹ les plus bas sont le reflet de la moindre inégalité. Ils sont enregistrés en Éthiopie, mais également en Tanzanie, au Niger, à Sao Tomé et Príncipe, en Éthiopie, au Burkina Faso, au Ghana, en Guinée et en Mauritanie. Au Mozambique et au Kenya, le coefficient oscille entre 40 et 50, tandis qu'en Afrique du Sud, il dépasse 60, ainsi qu'au Botswana, en Namibie, en Zambie et au Lesotho. Par comparaison, le coefficient de Gini dans les pays de l'OCDE se situait au milieu des années 2010 en moyenne à 31 (avec les chiffres les plus faibles en Grande-Bretagne, dans les pays scandinaves et les Pays Bas).

Les inégalités sociales les plus accentuées résultent de certaines politiques comme la disparition des dispositifs de l'État-providence pendant la période de l'ajustement structurel, la flexibilité accrue sur les marchés du travail et les menaces qui pèsent sur l'équilibre des transferts entre les villes et les campagnes. Cependant, souvent, elles trouvent leurs racines

10. F. Lafargue, *Géopolitique de l'Afrique du Sud. Une nation en construction*, Presses universitaires de France, 2015, p.102. Les mouvements sociaux traduisent cette frustration. Entre 2009 et 2012, le pays a connu trois émeutes par jour, qui parfois tournent au massacre comme à Marikana en août 2012.

11. Le coefficient de Gini mesure le degré d'inégalité de la distribution des revenus dans une société donnée; il est un nombre variant de 0 à 100, où 0 signifie l'égalité parfaite (tout le monde a le même revenu) et 100 signifie l'inégalité parfaite (une personne a tout le revenu, les autres n'ont rien). À l'évidence, les limites à la modeste fiabilité des statistiques posent une grande difficulté..

Tableau 2. *Part de la consommation par rapport aux revenus par déciles (en %) et coefficient de Gini (période 2005-2013)*

	Les 10 % les plus pauvres	Les 10 % les plus riches	Rapport riches/pauvres	Coefficient de Gini
Afrique du Sud	1,2 %	51,7 %	44,2	65,0
Côte d'Ivoire	2,2 %	31,7 %	14,2	43,5
Ethiopie	3,2 %	27,5 %	10,0	33,6
Ghana	2,0 %	32,7 %	16,1	42,8
Kenya	1,9 %	38,0 %	19,4	47,7
Mozambique	1,9 %	36,7 %	18,9	45,7
Nigeria	1,8 %	38,2 %	21,8	43,0
Ouganda	2,3 %	36,1 %	15,4	44,6
Rwanda	2,1 %	43,2 %	20,3	50,8
Sénégal	2,5 %	30,1 %	11,7	40,3
Tanzanie	2,8 %	29,6 %	10,5	37,8
Zambie	1,5 %	43,1 %	29,8	57,5

Source : UNDP, *Human development Report*, 2015.

dans les anciennes stratifications sociales. Certains clivages issus de l'histoire de l'esclavage ne sont pas totalement éteints dans les îles créoles, Cap-Vert, Comores, Sao Tomé et Príncipe, ou au Liberia et dans le Middle Belt du Nigeria. Les gens de caste se reconnaissent encore comme différents des descendants d'esclaves en Éthiopie ou à Madagascar. En Afrique du Sud, les stigmates de l'apartheid se font encore sentir et les inégalités associent de multiples clivages hiérarchisés : Blancs/Métis/Noirs, Noirs enrichis/Noirs pauvres, Sud Africains/étrangers...

Comment ont évolué les inégalités sur la période récente ? Des études empiriques, on peut tirer quelques observations. Elles mettent à l'épreuve la célèbre *courbe en U inversé de Kuznets*, en vertu de laquelle les inégalités s'accroissent dans un premier temps dans le processus de développement économique pour s'infléchir par la suite. Les résultats sont mitigés, mais il est loisible de penser que les inégalités se sont partout aggravées avec la croissance économique et que l'inflexion de la courbe n'est pas proche.

La sortie de l'anémie structurelle ?

Un processus vertueux, profond et durable, ne serait-il pas engagé depuis 2000, l'année consacrée comme marquant une *bifurcation des trajectoires* ? Des modifications profondes de la situation macroéconomique semblent s'être en effet mises en mouvement avec une augmentation moyenne du PIB global de l'Afrique de 5 % en moyenne par an, un

chiffre pour la première fois supérieur à la moyenne mondiale et qui tranche avec les performances à 2 % des deux décennies précédentes. Le fatalisme se dissipe pour faire place à une vague d'optimisme d'une envergure inédite. Autrefois parfaite illustration de la mauvaise gestion et de la stagnation, l'Afrique abrite désormais quelques-unes des économies les plus dynamiques du monde. En matière de croissance, l'Éthiopie n'a rien à envier à la Chine, et la Zambie fait mieux que l'Inde. La réalité africaine n'est plus celle d'avant, par quelque bout qu'on la regarde. La résilience du continent au cours de la récession mondiale de 2008-2009 contribue à conforter beaucoup d'observateurs dans l'idée qu'il a définitivement amorcé son décollage économique¹².

Tableau 3. *Profils de la croissance économique en Afrique subsaharienne (1961-2015)*

	1961-1973	1974-1980	1981-1990	1991-2000	2001-2015
Taux de croissance de la population	2,6	2,8	3,1	2,6	2,5
Taux de croissance du PIB	4,6	2,7	2,1	2,5	5,1
Taux d'investissement brut (en % du PIB)	15	20,6	16	16	20
Taux d'épargne (en % du PIB)	14	22	16	15	17
Consommation privée (en % du PIB)	72	66	68	69	69
Consommation publique (en % du PIB)	11	13	15	16	15
Part des exportations en (en % du PIB)	22	26	29	28	26
Part des importations en % du PIB)	14	22	16	15	17

Sources : Banque mondiale, FMI, OCDE, Banque africaine de développement, 2016.

Le grand basculement ?

La nouvelle donne ouverte avec le siècle associe divers éléments inconnus il y a cinquante ans : émergence des classes moyennes, ouverture des marchés régionaux intrafricains, impact puissant des technologies de l'information, pulsions vers la modernité citadine, contribution croissante des diasporas, nouveaux partenariats avec l'Asie et d'autres émergents comme le Brésil, la Turquie et le Maroc, sortant l'Afrique d'une relation quasi exclusive avec les pays de l'OCDE. Les exportations vers la zone euro ne représentent plus qu'un cinquième des exportations africaines alors qu'elles en constituaient les deux cinquièmes au début des années

12. Pour une synthèse de la littérature sur les trajectoires économiques africaines, on peut consulter Cl. Vergne et A. Ausseur, « La croissance de l'Afrique subsaharienne : diversité des trajectoires et des processus de transformation structurelle », *MacroDEV*, n° 18, mai 2015, Agence française de développement.

1990. Les exportateurs de produits de base ont aussi bénéficié jusqu'en 2014 du niveau élevé des cours qui a, par ailleurs, stimulé l'investissement privé.

Les concours internationaux à l'Afrique ont accompagné ces transformations. Ils ont doublé et les outils se sont diversifiés pour s'adapter au nouveau contexte : facilité de protection contre les chocs exogènes, lignes de crédit spécialisées du FMI, fonds post-conflit et fonds spécial LICUS de la Banque mondiale, facilité post-conflit de la BAD, appuis budgétaires de l'Union européenne.

Il faut en accepter l'augure : l'Afrique est depuis 2000 en mutation, mais pas tous les pays et pas tous à la même cadence. Les chiffres de la croissance, lorsqu'ils sont agrégés à l'échelle continentale, empêchent de saisir les fortes disparités qui demeurent entre les pays de la région, dont certains continuent à enregistrer des croissances négatives¹³. Et de nouvelles ruptures sont possibles.

Le FMI et l'Afrique

Dans ses rapports avec l'Afrique subsaharienne, infléchissant son orthodoxie avec un pragmatisme qu'on ne lui connaissait pas, le FMI s'est adapté. Il évoque de moins en moins les rigidités de prix ou l'incapacité des gouvernants à s'inscrire leurs efforts d'ajustement dans la durée. Les préconisations se veulent désormais adaptées à la situation particulière de chaque économie. Elles se situent dans une voie médiane entre deux tendances a priori incompatibles, d'un côté la stabilité macroéconomique et la soutenabilité de la dette, et de l'autre la prise en compte des facteurs sociaux, ce qui peut impliquer une politique budgétaire « discrétionnaire », préservant les services publics essentiels. Toutefois, même s'il s'amende beaucoup dans ses préconisations, le FMI reste sélectif et la recette est surtout réservée à ceux qui ont déjà réussi leur ajustement (niveau d'endettement viable, inflation moindre, libéralisation poussée des échanges et réformes structurelles) et surtout qui ont accumulé de l'épargne pendant la vague de prospérité ; les seuls donc qui d'une manière ou d'une autre ont la possibilité de s'ajuster. Ils ne sont pas nombreux. Dans la majorité des cas, les stabilisateurs automatiques (possibilités de faire varier la taille des dépenses et des recettes en cas de crise) jouent presque exclusivement du côté des recettes fiscales, alors qu'il n'y en a aucun du côté des dépenses publiques, déjà très contraintes face aux nombreuses défaillances des services publics de base. La voie de l'ajustement demeure par conséquent toujours aussi étroite.

13. Entre 1995 et 2015, sept pays ont enregistré des taux de croissance annuels du PIB réel par habitant négatifs : Zimbabwe, Guinée Bissau, Érythrée, Burundi, Comores, Madagascar et République démocratique du Congo.

Ou la fin de l'envol ?

En Afrique subsaharienne, les épisodes de croissance sont récents. Ils ont dans la grande majorité des cas débuté en 2000, l'année de la première bifurcation. Les bonnes performances récentes n'ont pas entièrement dissipé les craintes pour l'avenir. D'abord, parce qu'elles sont partiellement relativisées par une mise en perspective historique : la forte croissance récente fait suite à deux décennies de contraction du PIB par habitant, ce dernier demeurant inférieur en 2013 à ce qu'il n'était en 1975 dans onze pays d'Afrique. L'année 2015 restera-t-elle comme celle de la « seconde bifurcation » ? Il est certain qu'elle restera comme révélatrice d'une grande vulnérabilité économique. Alors que l'Europe s'est engagée dans une « stagnation séculaire » et que les matières premières sont tombées brutalement dans le creux du cycle de leurs cours, l'extraversion persistante de nombreuses économies africaines s'est encore révélée fortement pénalisante. Le progressif ralentissement économique chinois a ajouté ses puissants effets déstabilisateurs à ceux de la fin du boom des matières premières (qu'il a d'ailleurs amplifié, voire provoqué) dans des pays comme l'Angola, la Gambie, la RD Congo, la Mauritanie, le Congo, la Sierra Leone et la Zambie.

La question de la qualité de la croissance, c'est-à-dire la manière dont elle se répercute sur les indicateurs sociaux et de développement humain, se pose. Elle trouve une légitimité dans le décalage entre les perceptions des populations quant à l'amélioration de leurs conditions de vie et les performances du continent telles qu'elles sont mesurées par la croissance du PIB.

Dans le même temps, le resserrement des conditions financières mondiales induit une hausse des coûts de financements pour l'Afrique. Si les opérations passées d'annulation et de réduction de la dette ont permis aux États de souscrire à de nouveaux emprunts, un ré-endettement trop rapide risquerait d'hypothéquer dans l'avenir et pour longtemps les capacités des gouvernements à mettre en œuvre des politiques publiques et à moderniser leurs infrastructures. Dans le nouveau contexte financier mondial, le fardeau de la dette ne sera cette fois plus « virtuel » mais bien réel, et il est à craindre avec le FMI « qu'il soit de plus en plus difficile et onéreux de couvrir les besoins de financement du développement et, au pire, impossible de le faire ce qui rendrait inévitable un nouvel ajustement douloureux des finances publiques »¹⁴.

En fin de compte, où en est aujourd'hui l'Afrique au plan économique ? La vérité est probablement, pour reprendre une formule de Sylvie Brunel, que les réussites des uns « s'individualisent en tâches de léopard sur une toile de fond qui reste celle du sous-développement et de la précarité »¹⁵.

14. Fonds monétaire international, *Afrique subsaharienne. Faire face à un environnement qui se dégrade*, Études économiques et financière, octobre 2015, p.5.

15. S. Brunel, *L'Afrique est-elle bien partie ?*, Paris, éditions Sciences Humaines, 2014, p.35.

Le constat de l’Africa Progress Panel est plus sévère. Sur la longue durée, « les gouvernements africains n’ont pas été capables de transformer les richesses générées par la croissance économique en perspectives exploitables par l’ensemble des Africains pour construire un avenir meilleur »¹⁶. Ce relatif scepticisme sur la pérennité de la croissance africaine se nourrit du constat que l’Afrique avait en fait profité d’un effet d’aubaine, d’une conjoncture exceptionnellement favorable qui ne se reproduira peut-être pas de sitôt.

Comme dans un mouvement de balancier inverse, le doute est donc revenu en force. En vérité, la carte de la transformation structurelle n’est pas tracée d’avance. On plaidera aisément pour un « afro-réalisme », en se méfiant des interprétations hâtives et des schémas raccourcis, et en avouant modestement qu’il n’est pas si aisé d’identifier et encore moins de prévoir les « dynamiques du dedans et du dehors » de l’Afrique.

Pauvres chiffres

Tous les constats précédents qui s’appuient sur des chiffres souffrent d’un handicap. Les données reposent le plus souvent sur des bases très fragiles. Dans *Poor Numbers* (2013), Morten Jerven dresse un tableau édifiant de cinquante ans d’histoire des calculs du PIB dans les pays d’Afrique anglophone. Il donne à voir de quelle manière les modalités de recueil des données et de calcul des agrégats incorporent des éléments très hétérogènes, souvent contingents (sources statistiques lacunaires et disparates, enchevêtrement de choix méthodologiques peu clairs et mal documentés, manque de moyens criant des instituts statistiques etc.)¹⁷. Il dénonce le fétichisme du chiffre dans un contexte d’usages tous azimuts de ces chiffres à la fois comme « outil de preuve et de gouvernement ». Les statistiques constituent un « investissement de forme » qui est validé par des instances internationales (Banque mondiale, PNUD, FMI et OCDE) dont le sceau confère une aura d’objectivité à des chiffres toujours bricolés, parfois trafiqués et rarement cohérents. Tout travail sur les « récits de croissance » et sur les comparaisons entre pays est donc sujet à caution¹⁸.

16. Africa Progress Panel, *Énergie, population et planète : saisir les opportunités énergétiques et climatiques en Afrique*, Rapport 2015 sur les progrès en Afrique, Genève, p.15.

17. Bien que basées sur les mêmes sources (données nationales), les trois bases de données les plus utilisées au monde, les *World Development Indicators* de la Banque mondiale, les *Penn World Tables* de l’université de Pennsylvanie et les *Maddison tables* (université de Groningen) aboutissent à des données et des classements divergents. À titre d’exemple, le Liberia est alternativement le 2^e pays le plus pauvre de l’Afrique subsaharienne, le 7^e et le 22^e !

18. Voir à ce sujet, B. Hibou et B. Samuel, « Macroéconomie et politique en Afrique », *Politique africaine*, n° 124, décembre, 2011 et Marc Raffinot, « Quand Morten Jerven découvre l’abominable histoire des statistiques africaines », *L’Économie politique*, n° 61, 2014/1.

Il faut dire que la collecte de données est une opération longue et coûteuse. Et elle ne rencontre aucun engouement de la part des gouvernements qui craignent que les données se retournent contre eux, lorsqu'ils illustrent la médiocrité des progrès. Seulement 28 pays africains ont conduit une enquête sur les conditions de vie des ménages sur le modèle de la Banque mondiale ces sept dernières années et, selon le Center for Global Development, aucun n'a de système permanent d'enregistrement des données sociales, sanitaires et démographiques.

L'instabilité statistique est la règle. Quand le Ghana a changé l'année de base pour le calcul du PIB en 2011, le revenu par tête a doublé. Ainsi le 5 novembre 2011, un Ghanéen percevait en moyenne 560 dollars, le lendemain, 1100 dollars ! En 2014, le Kenya a vu son PIB s'accroître de 25 % aussi du jour au lendemain. La même année, le Nigeria a été propulsé au rang de première économie africaine, devant l'Afrique du Sud, à la suite de la publication d'une nouvelle estimation de son PIB, estimé à 510 milliards de dollars (contre 270 avant révision). Ce bond s'explique par le fait que le calcul du PIB se basait jusqu'alors sur la composition de l'économie nigériane en 1990. Le calcul du PIB considère désormais l'année 2010 comme année de base et permet ainsi de mieux prendre en compte les évolutions de la composition de l'économie nigériane. Cette révision permet notamment de mettre en lumière sa diversification jusqu'alors trop sous-estimée.

Une typologie des profils économiques

Les études sur la croissance économique à long terme permettent d'ordonner, tant bien que mal, avec un appareil statistique médiocre, des tendances lourdes, mais aussi d'identifier des parcours différents suivis par chacune des économies africaines, selon qu'elles sont riches en ressources, fragiles, enclavées, à faible revenu, etc. Les réalités sont fortement contrastées, ce qui n'empêche pas l'exercice utile de la typologie¹⁹. Celle proposée en quatre groupes est établie sur la base de quatre critères simples.

Divers autres facteurs interviennent d'une manière indirecte pour tracer les différentes orbites : la qualité du capital humain et scientifique, la taille du marché intérieur, le degré d'ouverture, le caractère inclusif des politiques, la qualité des institutions et le respect des règles juridiques.

19. Le rapport du McKinsey Global Institute (*Lions on the Move : The Progress and Potential of African Economies*, McKinsey & Company, juin 2010) a fait date dans l'analyse des trajectoires contemporaines de l'Afrique. Voir aussi la typologie du FMI, *Sustaining Long-Run Growth and Macroeconomic Stability in Low-Income Countries – The Role of Structural Transformation and Diversification*, Washington, D.C. 2014.

Tableau 4. *Les quatre économies africaines*

	Revenu <i>per capita</i> , en dollars	Part de l'industrie et des services dans le PIB	Part de l'agriculture dans les exportations	Part des mines et du pétrole dans les exportations	Cas types
Économies à faible revenu	300-500	50 %	60-70 %	20 %	Burundi, Comores, Érythrée, Mali, Madagascar, Niger
Économies rentières	5000-8000	30-40 %	Moins de 5 %	85-95 %	Angola, Gabon, Guinée équatoriale, Nigeria, Zambie
Économies à revenu intermédiaire	800-1200	70 %	35-45 %	40 %	Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Ouganda
Économies diversifiées	3500-5000	80 %	10-15 %	30 %	Afrique du Sud Botswana, Maurice, Namibie

Sources : Banque mondiale, OCDE et Banque africaine de développement, 2016.

Les économies à faible revenu à dominante primaire et vulnérables

Parmi les 48 pays classés parmi les moins avancés, 34 se situent en Afrique. Les pays à faible revenu ont un PIB *per capita* de l'ordre de 400 dollars et ont connu des taux de croissance très inférieurs à la moyenne sur la longue période. On retrouve dans ce groupe les économies sahéliennes enclavées qui conjuguent une croissance démographique rapide liée à la forte fécondité, un enracinement dans l'ordre social lignager, mais également une extraversion primaire et des vulnérabilités extrêmes aux chocs exogènes (cours mondiaux, climat). Fragilité est synonyme de vulnérabilité aux crises politiques et aussi au terrorisme (Sahel), à la guerre civile (Soudan du Sud, Centrafrique, Nord du Nigeria, région du Lac Tchad), à l'insécurité chronique (Somalie, Est de la RDC). Des économies insulaires comme Madagascar ou les Comores appartiennent aussi à

cet ensemble fragile, victime de diverses insécurités (alimentaire, énergétique, climatique). Un pays comme le Niger est le plus typique de cette catégorie. Il est encore très largement rural, avec le cinquième seulement de sa population vivant en milieu urbain, et il en sera de même sur les vingt ans à venir, même si d'ores et déjà Niamey croît rapidement. Toutes choses égales par ailleurs, la situation est comparable au Mali, aux deux-tiers rural mais en fait s'inscrivant dans une armature de plus en plus densifiée autour du Fleuve Niger, de Ségou à Bamako. Le manque d'infrastructures est au Sahel un lourd handicap pour le désenclavement. En outre, les écosystèmes sont fragiles. Les institutions sont encore médiocres. Les finances publiques, en piètre état, régulièrement passées par l'étamine, sont supportées par des aides budgétaires extérieures. Ce premier groupe est le principal bénéficiaire de l'aide internationale.

Les économies rentières, pétrolières et minières

Les économies pétrolières sont majoritairement concentrées dans le Golfe de Guinée: Angola, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, Nigeria. Les économies minières typiques sont la Guinée (bauxite), la RD Congo (cuivre, cobalt, coltan, or, diamant) et la Zambie (cuivre). Dans tous les cas, la dynamique économique y est particulière, axée sur la création et la circulation des rentes et sur l'affairisme. Sur la longue période, les taux de croissance ont été élevés dans ces économies, accompagnés d'importants investissements étrangers, mais sans diversification significative de l'appareil de production. Leurs paniers d'exportations très concentrés les rendent vulnérables aux variations des cours et affaiblissent leurs perspectives de développement à long terme. Le dualisme de l'économie est particulièrement accentué. Le secteur rentier, générateur de recettes budgétaires et de devises (jusqu'à 90 % du total), mobilise l'essentiel des investissements et permet de financer les importations. Mais il est très vulnérable aux évolutions des cours, comme à la chute brutale des prix du baril de pétrole depuis 2014. Le reste de l'économie est fondé sur un appareil de production précaire; l'agriculture y joue un maigre rôle; l'industrie est embryonnaire.

Les économies à revenu intermédiaire, en transition

Ces économies ont connu une dynamique de croissance du modèle agro-exportateur. Elles ont aussi enregistré dans les années 1970-1980, avant l'ajustement structurel, un début d'import-substitution avec un embryon d'industries manufacturières (protection des industries de consommation, appel aux capitaux extérieurs, marché réservé à une élite occidentalisée). On trouve dans cette catégorie des pays typiques de l'état de transition, dont le PIB *per capita* en parité de pouvoir d'achat se situe

entre 1 670 (Ouganda) et 3 210 (Côte d'Ivoire). Le secteur des services (télécommunications, banques, assurances) y est relativement dense. Ces économies peuvent jouer un rôle moteur dans une intégration régionale reposant sur une union douanière, à l'instar du Kenya dans la Communauté de l'Afrique de l'Est²⁰.

Les économies diversifiées à revenu intermédiaire supérieur

L'organisation manufacturière a structuré l'espace national de certains pays. Ils sont situés en Afrique australe et dans l'Océan indien, avec un poids relatif accordé au secteur industriel intégré à l'échange international (textiles, jouets, bijouterie...) et des services. Avec un revenu *per capita* cinq fois supérieur à la moyenne africaine, Maurice est un « petit émergent » dont la trajectoire se rapproche moins d'une situation africaine que de celle connue en l'Asie du Sud-Est, avec une montée en gamme de sa spécialisation, grâce à la reconversion de sa rente sucrière, en un système de production manufacturier diversifié et une économie de service (*off shore* financier, *outsourcing* informatique, tourisme).

Le Botswana connaît également une croissance continue (en moyenne 5 % entre 2005 et 2015) grâce à la bonne utilisation de ses ressources (diamant), à une politique budgétaire active en faveur de l'éducation et aux effets d'entraînement liés à la proximité de l'Afrique du Sud. Puissance régionale, ce dernier pays représente un quart du PIB africain, des emplois salariés, de la consommation énergétique, du réseau routier, du réseau ferroviaire de l'Afrique subsaharienne. Avec 54 millions d'habitants et un PIB par tête (en PPA) de 12 800 dollars), l'Afrique du Sud comptait 28 entreprises parmi les 30 premières d'Afrique subsaharienne en 2016. La sécurité alimentaire y est assurée. Son économie semble en voie de constituer un pôle de développement susceptible d'entraîner dans son sillage les pays limitrophes de la SADC. Son influence est importante : puissance commerciale, militaire et diplomatique. Toutefois, le taux de croissance de sa population reste faible et de fortes vulnérabilités existent : fortes inégalités sociales, chômage élevé, corruption, xénophobie et violence. Elle est encore une économie minière avec des risques d'épuisement de ses ressources et le jeu pernicieux de l'instabilité des cours mondiaux.

Cette classification n'est pas figée, car aucune position n'est définitive. Ainsi en est-il de l'Éthiopie, qui avec la croissance forte et diversifiée de ces dix dernières années a permis au pays d'afficher une impressionnante croissance moyenne de 10 %. Cette croissance a certes commencé à un

20. Le Zimbabwe avait représenté une forme de modèle : grenier agricole, bonnes infrastructures, ressources naturelles abondantes, progrès industriel malgré l'enclavement. Mais les effets désastreux des mesures populistes adoptées dans la décennie 2000 (et les sanctions des pays de l'OCDE) l'ont précipité dans la crise sociale.

faible niveau, mais elle a propulsé l'Éthiopie de sa triste image de pays en famine des années 1980 au statut de membre du club des économies les plus dynamiques au monde²¹.

Francophones et anglophones sont-ils différents ?

La croissance économique moyenne des 15 pays africains dits francophones serait de un à deux points inférieure à celle des pays dits anglophones. Et cette différence se retrouverait dans les indicateurs de gouvernance. Le déterminisme colonial est appelé pour expliquer ce constat : les anciens territoires français auraient conservé les pires défauts de la métropole, avec une bureaucratie centralisatrice, alors que les anciennes colonies de la couronne en aurait tiré le meilleur, à savoir l'esprit d'entreprise. La tradition de droit civil français serait moins efficace que celle de la common law anglo-saxonne. Les infrastructures porteuses de développement seraient lacunaires et déficientes chez les francophones du fait de mauvaises politiques publiques. En termes d'extension de l'instruction primaire, il semble que le système français d'éducation gratuite et laïque ait moins bien réussi que le système britannique fondé sur un partenariat entre les missionnaires et l'État. On interpelle aussi les systèmes de formation supérieure, l'un affichant une appétence immodérée pour les filières académiques, l'autre pour les filières tournées vers les besoins de l'industrie ou de l'artisanat, avec en outre l'avantage de l'usage d'une langue ouverte sur la mondialisation. Chez les francophones, les caisses de retraite se diluent dans les déficits publics ; chez les anglophones, les fonds de pension se révèlent être de précieuses sources d'investissement.

Les comparaisons sont légion. Mais peu nombreuses sont celles qui supportent l'analyse. D'abord parce les pays concernés ont depuis plus d'un demi-siècle eu le temps de s'émanciper de l'héritage de la période coloniale (dont la durée effective ne fut que de 60 ans), que les nouvelles générations au pouvoir n'ont d'ailleurs pas connue. Ensuite parce que la langue coloniale n'est pas à ce point largement diffusée dans les populations qu'elle marquerait en profondeur les comportements. On parle d'abord swahili, haoussa, wolof ou bambara. Enfin et surtout parce les deux groupes de pays (sans l'Éthiopie, les arabisants, les lusophones..., cela fait beaucoup !) sont loin d'afficher des résultats homogènes (le Sénégal n'est pas la RD Congo, le Ghana n'est pas le Zimbabwe). Les différences tiennent de moins en moins à l'identité coloniale passée, mais plutôt aux caractéristiques propres de chaque région.

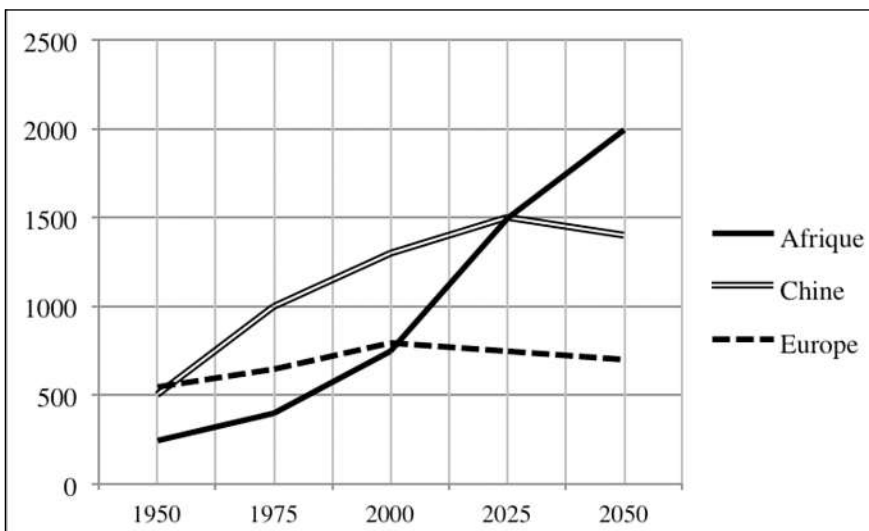
21. Est-ce probant pour conclure à la sortie du sous-développement ? Selon les critiques, le gouvernement ne prête guère attention aux libertés fondamentales et à la démocratie. Le pays accuse encore un retard considérable selon le PNUD, notamment en matière « d'amélioration de l'espace politique, d'accès aux médias, de viabilité des partis de l'opposition... et d'instruction civique » (PNUD, 2016, p.5).

2

Les dividendes de la démographie

L'Afrique subsaharienne sera le moteur de la démographie mondiale. La croissance démographique du sous-continent est d'une « intensité sismique » pour reprendre une formule de l'Unicef. Dans l'histoire de l'humanité, aucune région du monde n'aura eu à connaître une croissance de sa population d'une telle magnitude. Alors que dans les quarante prochaines années la population chinoise va diminuer, que celle de l'Inde va continuer de croître, certes, mais plus lentement qu'auparavant, celle de l'Afrique va doubler : les extrapolations des Nations unies indiquent que, selon le scénario moyen en matière d'évolution de la fécondité, la population de l'Afrique subsaharienne proche du milliard d'habitants en 2016 se situerait à 2,1 milliards en 2050, soit alors 22 % de la population mondiale. À l'horizon 2100, toujours selon le scénario moyen, le sous-

Figure 1. *Evolution démographique comparée Afrique, Europe, Chine (en millions d'habitants)*



Source : *World Population Prospects*. ONU, 2016.

continent compterait 4 milliards d'habitants et 35 % de la population mondiale¹.

Une autre estimation est particulièrement frappante : en Afrique, la croissance à venir de la population active représentera les deux-tiers de la croissance de la population active dans le monde. D'ici 2050, ce continent apportera 830 millions d'actifs nouveaux, devançant l'Inde avec 317 millions de travailleurs supplémentaires. Dans le même temps, les actifs devraient reculer de 96 millions en Europe et de 150 millions en Chine².

Une transition démographique inachevée

Comment expliquer une telle croissance ? La théorie de la transition démographique suggère que la progression démographique est appelée, à partir d'une situation d'équilibre où la fécondité et la mortalité sont simultanément élevées, à connaître deux phases : celle de la chute de la mortalité, puis celle de la chute consécutive mais décalée dans le temps de la natalité. Ensuite le pays entre dans la stabilisation où un nouvel équilibre est atteint avec une fécondité et une mortalité simultanément réduites.

À l'exception de sa partie australe et orientale, l'Afrique subsaharienne se situe aujourd'hui dans le début de la seconde phase de la transition. Le début du processus a été tardif ; il a consisté dans les années 1950 en une réduction progressive de la mortalité, résultat notamment des efforts en matière de santé publique. Puis la baisse de natalité est intervenue avec un décalage dans le temps, sous l'influence de plusieurs facteurs qui ont modifié les comportements vis-à-vis de la fécondité. Au tournant des années 2000, la croissance démographique a diminué sous l'effet conjugué de la baisse de la mortalité et de la natalité, mais aujourd'hui, la transition démographique reste inachevée et se caractérise encore par un fort accroissement naturel de la population, le plus élevé du monde.

Les situations démographiques sont très disparates. Avec 195 millions d'habitants en 2016, le Nigeria a la plus importante population du continent, comptant un sixième de la population subsaharienne sur à peine un trentième de sa surface. Le pays devrait devenir en 2050 le troisième pays

1. Chiffres tirés de J. F. May et J-P. Guengant, « Les défis démographiques du Sahel », *Études*, n° 4206, juin 2014. La part de l'Afrique subsaharienne dans la population mondiale était au début du xxi^e siècle d'environ 11 %, probablement du même ordre qu'au xv^e siècle, avant la ponction humaine tragique de l'esclavage que l'on évalue pour les trois traites à environ 25 millions de victimes (8 millions d'Africains ont été exportés vers la Méditerranée et le monde arabe, 5 millions sont partis par l'Océan indien, 11 millions ont traversé l'Atlantique).

2. Source DAES-ONU, 2016.